



SYNDICAT INTERCOMMUNAL de TRANSPORT
des ELEVES du CARREFOUR BLEONE DURANCE
Immeuble Communal
04160 CHATEAU-ARNOUX

(Tel) 92.64.09.21 (Fax) 92 64 29 59 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

RENTREE 2010/2011

Le Syndicat de Transport d'Elèves porte à la connaissance des familles des élèves fréquentant les établissements scolaires de **Château-Arnoux, Sisteron, Castel-Bevons, Oraison, Digne, et Manosque** les informations suivantes :

17 AOUT début des inscriptions

POUR LES CIRCUITS DU MATIN, DU SOIR ET DU MERCREDI ½ JOURNEE ET MIDI (Uniquement pour le Collège C.REYMOND).

LES ELEVES POUR DIGNE EN INTERNAT doivent faire leur inscription au C.Général (service D.S.T.D) avant le 29 juillet et prendre leur carte chez PAYAN à SISTERON, **LES EXTERNES** s'inscrivent au SITE sur présentation de la fiche du C.Général, avant le 10 juillet ou à partir du 17 août.

LES INSCRIPTION SE FONT, UNIQUEMENT, AU BUREAU DU S.I.T.E, à côté du bureau de poste de Château Arnoux

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Une permanence sera assurée : **SAMEDI 21 Août, 28 Août, 04 Septembre de 09h00 à 12h00. (En dehors de cette période les horaires sont ceux cités en en-tête).**

TARIF

Une **répartition** du paiement **par trimestre** a été définie comme suit :

	1 élève	2 élèves	3 élèves	4 élèves et plus
1er T.	47€	77€	100€	108€
2èm T.	47€.	77€	99€	107€
3èm T.	46€.	77€	99€	107€
	-----	-----	-----	-----
Tarif Annuel	140€	231€	298€	322€

Pour les élèves scolarisés à Digne ou Manosque : 140€ pour l'année sans tarif dégressif

Pour le midi/13h

PAR ENFANT : 60€ : 1^{er} trimestre 50€ : 2^{ème} trimestre 30€ : 3^{ème} trimestre

Le paiement se fait au moment de l'inscription définitive. Pensez à porter deux photos de l'élève (Trois pour les inscriptions pour le midi). Sans celle-ci aucune carte ne sera délivrée

SEULS LES PAIEMENTS PAR CHEQUE OU MANDAT AU NOM DU TRESOR PUBLIC SERONT ACCEPTES.